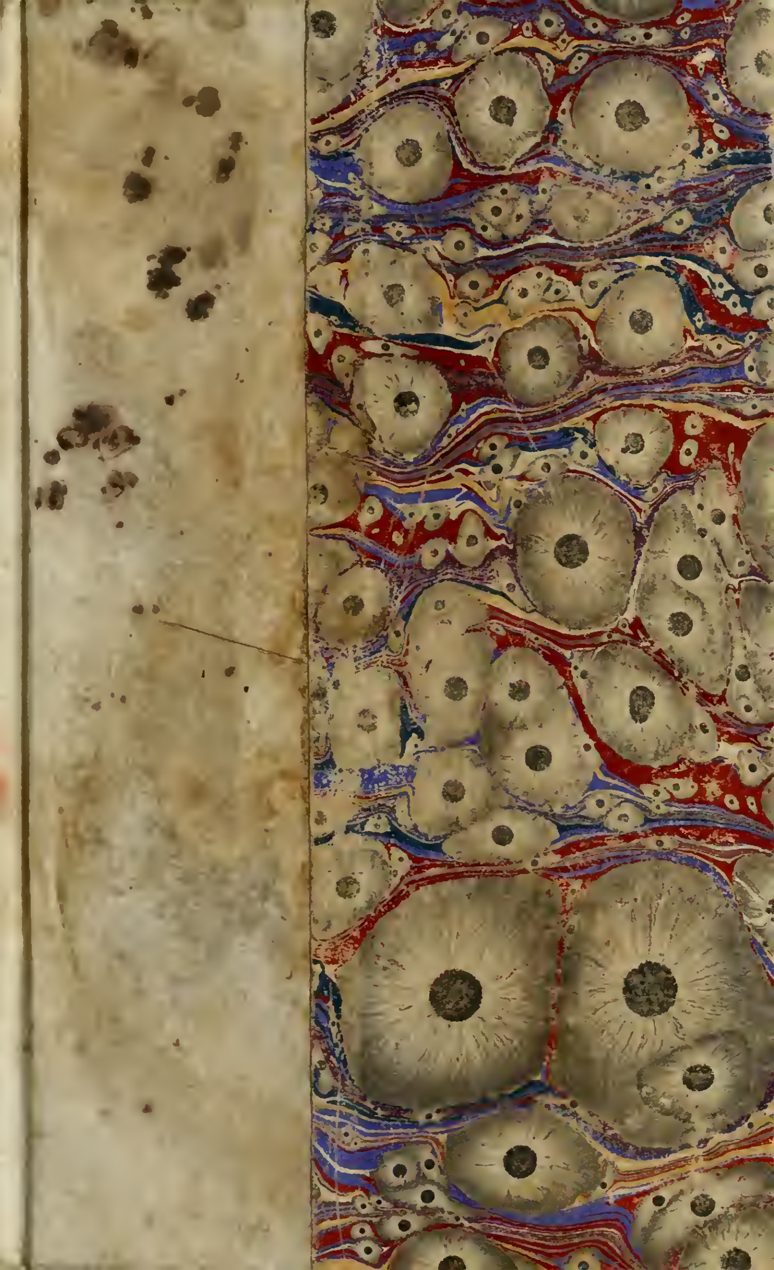
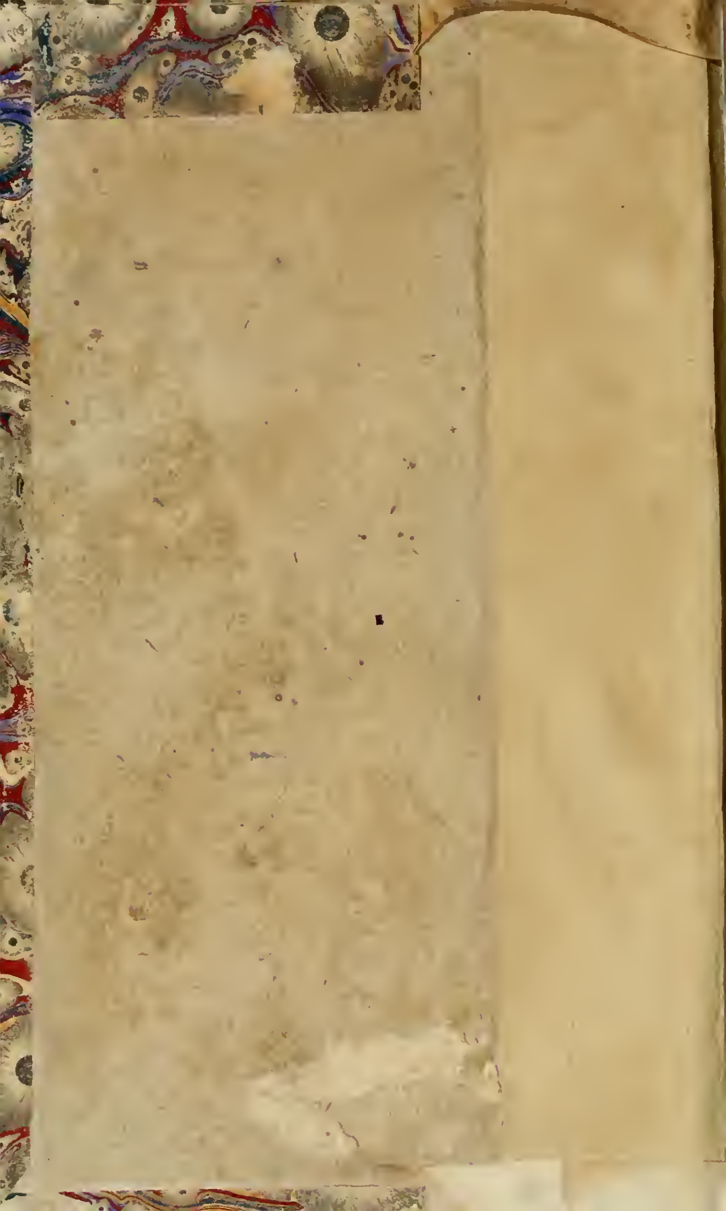
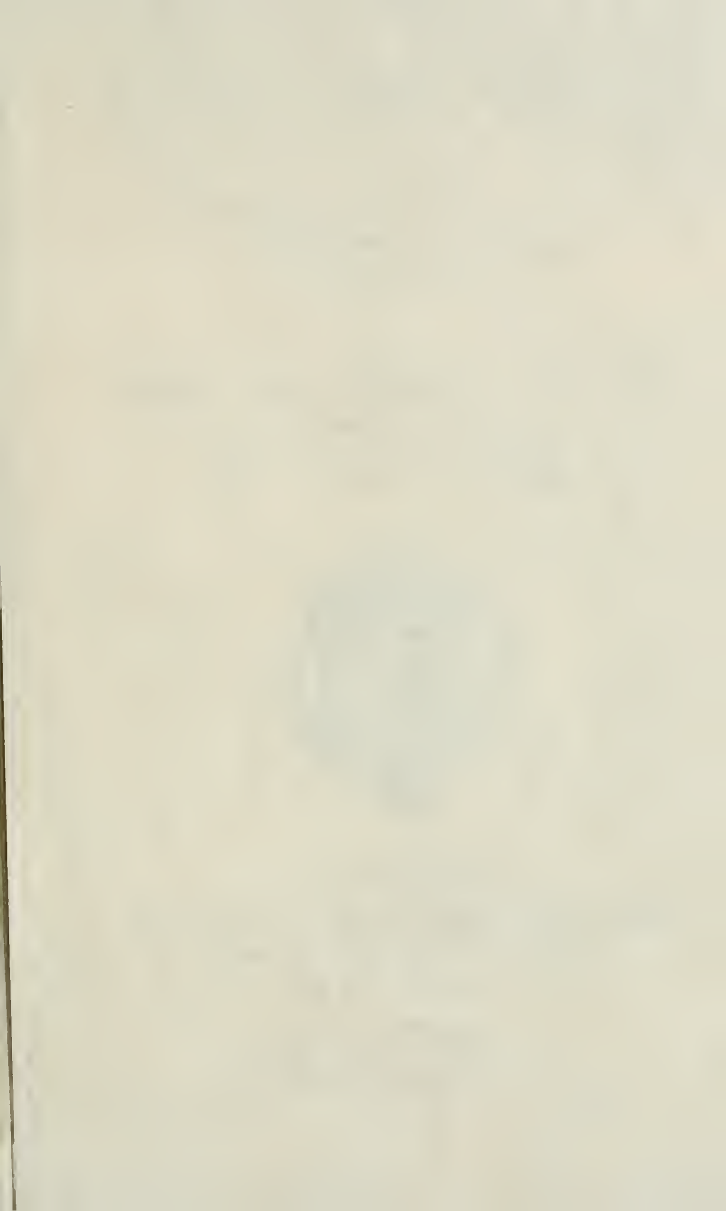
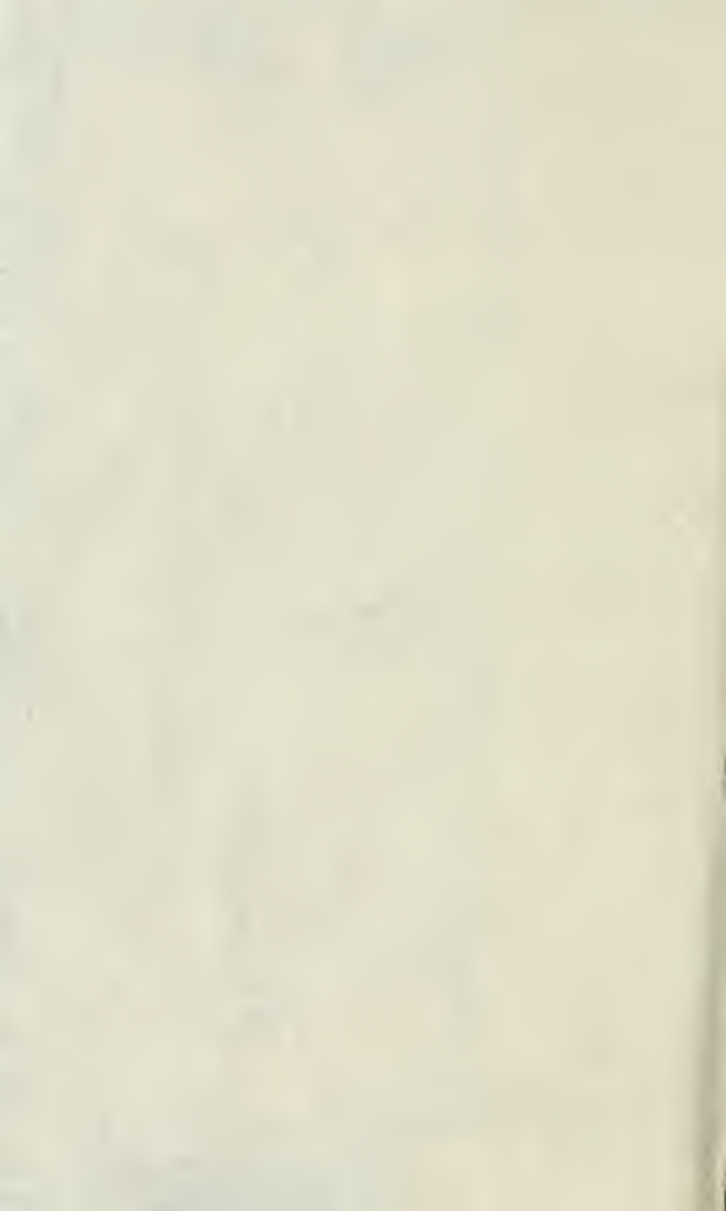








ad.1.1 ex 12. Juin 1610. [illegible]

LES CEREMONIES OBSERVEES A LA solennisation de la Paix, en l'eglise nostre Dame de Paris, le 21. Iuin. 1598.

II

PLVS,

Quelques Sonets d'esiouissance, sur le retour de la mesme Paix en France.

Par C. PALLIOT Parisien.

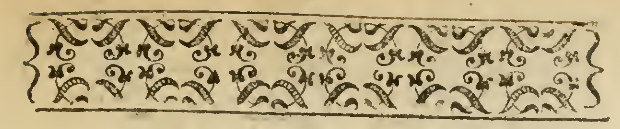


A PARIS,
Chez DENIS BINET, Imprimeur, ruë S. Iean de Latran, au College de Cambray.
M. D. XCVIII.
Auec Permission.

PRIERE A DIEV pour le Roy.

GRand Roy, qui des Roys tiens le cœur,
Fais qu'en Paix, ce grand Roy vaincueur
Porte autant l'Oliue de gloire:
Qu'en guerre, auroit sa Majesté
Victorieuse r'emporté
Par toy le Laurier de victoire,
Fais qu'autant comme il a vescu
Tousiours vaincueur, iamais vaincu,
En portant ce Laurier: il viue
Aussi long temps en bonne Paix,
Bon Roy parmy ses bons subiés,
Portant ceste branche d'Oliue.
Bon Dieu qui l'as faict naistre bon,
Soubz ce nom HENRY DE BOVRBON,
Lequel, DE BON ROY, BON HEVR *porte:*
Fais que soubz la mesme Bonté
Il ayt le Bon heur r'apporté
De tous les bons Rois de sa sorte.

C. P. P.



LES

CEREMONIES OBSERVEES à la solennisation de la Paix, faicte en l'eglise nostre Dame de Paris, le 21. Iuin. 1598.

LE Dimanche 21. Iuin 1598. auroit esté faicte la ceremonie de l'aprobation du traitté de Paix auec le Roy d'Espaigne, par sa Majesté: deuant Monsieur le Cardinal de Florence, Legat en France, moyenneur de ladicte Paix, & entremetteur pour sa Saincteté, d'vne reconciliation entre les Princes Chrestiens pour les vnir à vne plus saincte guerre.

Ce bon Prelat pour couronner l'œuure de sa negotiation, auroit voulu s'employer encore à ceste ceremonie: & à cest effect, celebrer solennellement & pontificalement ce iour là, le diuin seruice en la grande eglise nostre-Dame de Paris. qui fut ordonnee & destinée pour ceste solennité, auec tous les appareils & magnificences qui s'ensuyuent.

Premierement la nef de ladicte Eglise estoit renduë tout au long de part & d'autre, d'vne fort riche & exquise tenture de tapisserie, contenant toute l'histoire de l'Euãgille: que l'on tient estre du plus excellent ouurier qui soit, & comme vn chef- d'œuure & parengon de cest ouurage & mestier.

Ceste tenture estoit accompaignée d'vne couple d'autres qui paroissoient biẽ aussi belles: toutes deux en l'affluence innombrable du peuple qui rempliſ-

ſoit d'vne part le deſſus de ladicte tenture, par toutes les galeries larges & ſpacieuſes qui ſe voyent tout autour de ladicte Egliſe, leſquelles ne paroiſſoiét rien que veües & regards de toutes parts : comme elles fremiſſoient toutes de voix & acclamations d'vn VIVE LE ROY.

Et d'ailleurs vne ſemblable multitude ſe voyoit au deſſoubz de ladicte tapiſſerie, tant que les allées, qui ſont larges & grandes & à double eſpace de chaque part de ladicte nef, ſe pouuoiét eſtendre: où n'y auoit que teſtes deſcouuertes, à entendre à ce paſſage de ſa Majeſté, & bouches ouuertes à rendre ce meſme cry & eſcry d'allegreſſe.

Dedans le chœur y auoit trois ou quatre rengées de tapiſſerie, tant en celles qui s'y tendét d'ordinaire, qu'en celle de ſatin pers parſemé de fleurs de lys d'or, qui couuroit les chaires des Chanoines de part & d'autre, pour ſeruir de ſeance à coſté droict, aux gentils-hommes François, qui auoient ſuiuy & accompaigné ſa Majeſté à ladicte ceremonie: à coſté gauche, aux Eſtrangers qui eſtoient venuz auec les deputez du Roy d'Eſpaigne en ceſte ville.

Le deſſus du doſſier deſdictes chaires eſtoit réply d'vn nombre infiny de ſpectateurs rangez en des galeries de charpenterie dreſſées à ceſt effect, & garnies de belle tapiſſerie : outre la continuation de ce nombre meſme de peuple, qui combloit les haultes galleries de meſme ſuitte que celles de la nef tout autour dudict chœur, de ſorte qu'il ne ſe voyoit par tout que teſtes ou tapis, iuſques meſmes aux vitres qui eſtoient ouuertes par le paneau d'embas, pour ſeruir de veüe à vne infinité de peuple qui s'y eſtoit allé ranger : comme pour ne laiſſer rien de vuide en ce grand vaiſſeau, qui eſt tenu pour vn des plus grãds temples de toute la Chreſtienté.

Au bas dudict chœur y auoit plusieurs charpenteries dressées à diuers effects. Premierement, au fonds d'iceluy chœur des deux costez de l'Autel, y en auoit deux qui s'estendoient jusques à la face presque dudit autel, & de la mesme hauteur que son dossier: toutes deux honorablement tapissées, où estoient les chantres de la Musique du Roy.

Ceux de la Musicque de la châbre, à voix douces & plus grosses, joinctes à la douceur des luts, violes, & autres plus doux instruments, estoient du costé droit, pour estre mieux entenduz, (comme rendants vn son plus bas, & plus remis) de sa Majesté, qui auoit son oratoire de ce quartier là.

Ceux de la chappelle, mariants leurs voix, plus fortes & plus plaines, auec les cornets & trompons, estoient de l'autre costé, vers le quartier de monsieur le Legat, & se respondoient les deux chœurs, d'vn fort aggreable consert & tres harmonieuse melodie par couplets alternatifs.

Au dessoubz dudict theatre, estoit celuy de monsieur le Legat, releué de trois degrez s'estendant iusques aux deux marches de pierre qui trauersent le chœur de part en part deuant l'Autel, & rengé contre la tapisserie & closture du chœur, de ce costé là, garny au surplus d'vn grand tapis de Turquie, qui trainoit & pendoit de tous costez: au dessus auoit son dais de veloux cramoisi brun, mesparty de toille d'argent, couuert de broderie d'or, franges & crespines de mesme, comme encore la chaire & les cossinets estoient de mesme broderie, franges, & chamarure.

Ledit sieur Legat, auec sa chappe à la cardinale, s'y veint poser, attendant la venuë de sa Majesté, auec ses assesseurs & coofficiers qui deuoiét celebrer auec luy le diuin seruice, tous reuestuz de leurs accoustre-

més de Diacres,& Soudiacres &autres en surplis,qui estoient ses ausmoniers: Monsieur le Doyen de nostre Dame,seant à quartier auec vne chappe de riche broderie en veloux cramoisy,les autres ayants diuersement leurs seances es enuirons dudict Sieur Legat selon leur ordre.

A quartier dudict theatre de monsieur le Legat, y auoit le long de celuy des susdits chantres, & tout joignant le costé de l'autel,vne table dressée & parée en forme d'Autel,là où estoient tous les ornements & preparatifs à celebrer la Messe , auec deux chandeliers d'atgẽt,garnis de cierges blãcz allumez.

Sur l'autel n'y auoit riẽ que les deux liures d'Euangilles & Epistres,recouuerts d'orfeuerie d'or & d'argent,enrichie de pierreries,auec demy-douzaine de chandeliers d'argent garnis de chacun leurs cierges de cire blãche,allumez: outre l'autre demy-douzaine de gros cierges de cire jaune,aussi allumez au dessus de la face dudit Autel,où est la grande image d'argẽt de nostre Dame. L'Autel paré que hault que bas de son parement de veloux cramoisy rouge, à broderie rehaussée de perles, comme estoient les ornements qui seruoient à l'office ce iour là. Le marchepied dudit Autel,& tous les enuirons,iusques à l'oratoire du Roy,estoit couuert d'vn tapis de Turquie.

Ce qui restoit de place du mesme costé de mondict sieur le Legat , iusques aux chaires des chanoines,estoit remply de bancs & sieges ordonez de diuerse façon,les vns le long de la tapisserie qui pẽdoit iusques en bas, où seoit en premier lieu Monsieur le Cardinal de Gõdy , joignãt le susdit theatre de mondict sieur le Legat, Monsieur le Nonce du Pape apres,puis Monsieur l'Euesque de Glasco Ambassadeur d' Escoce,Messieurs les Ambassadeurs de Venise, & Florence, chacun selon son rang.

Au droict de Mondict sieur le Nonce estoit vn banc trauersant,garny de son tapis & 5.coussinets de satin de diuerses couleurs,brodez d'or & d'argẽt, lequel venoit rendre vers le grand theatre qui estoit au milieu,où se deuoit faire la ceremonie.Sur le premier coussinet,joignant monsieur le Nonce,se veint ranger mõsieur le Duc d'Ascot: sur le 2. l'Admiral d'Aragon,sur le 3. le Comte d'Arẽberg,sur le 4. le President Richardot chef du Conseil es pays bas, sur le 5. Dom Loys de Veires conseiller & Secretaire d'Estat d'Espaigne.

Derriere ce premier bác,y en auoit plusieurs autres trauersants, & tapissez de la mesme façon, sans coissinets,tant que la place en estoit remplie, iusques à la barriere qui estoit posée depuis l'vn des bouts des susdictes chaires des chanoines iusques à l'autre opposite, au lieu de la closture de menuserie garnie d'ouurage de cuiure, qui seruoit là de separation du chœur & seance des chanoines, d'auec le propitiatoire & quartier ou place du grand Autel : laquelle closture en auoit esté ostée pour rendre la place plus libre,& capable d'y dresser toutes les charpenteries: ceste barriere qui y auoit esté mise, gardée par des Archers du corps & garde Escossoise.

En ces bancs que dessus estoient diuersement rangez les Prelats qui sont de la suitte, tant de mondict sieur le Legat, que de monsieur le Nonce : auec le General des Cordeliers, & quelques autres Prelats de France,qui s'approcherent neantmoins de sa Majesté quand elle arriua.

Le grand theatre maintenant, que nous auons dit auoir esté dressé tout au milieu de la distance qui est entre les deux portes du costé du chœur qui se respondent,releué de trois degrez,pour seruir à la ceremonie & prestation de serment par sa Majesté,pour

la confirmation dudit traicté de Paix, estoit couuert d'vn grand tapis de veloux cramoisy brun, parsemé de fleurs de lis d'or, & frangé de mesme;au dessus duquel y auoit vn dais de mesme broderie, franges & crespines.

Vn peu plus auãt & à quartier, du costé droit, estoit l'oratoire de sa Majesté releué de deux pas seulement & garny de son grãd tapis de veloux cramoisy brun à frange floquons & houppes d'or, ses coussinets de mesme:la chaire de mesme veloux, toute recouuerte de broderie d'or iusqu'au pied: au dessus, le dais de pareille estophe de broderie.

A la poincte de deuant dudict oratioire, en main droicte, estoit, au bas, la seance de mõsieur de Bourges, grand Aumosnier du Roy: auec lequel estoient plusieurs Aumosniers de sa Majesté, Confesseurs, Predicateurs, auec quelques Prelats qui s'y estoient venus rendre: entre autres Monsieur l'Euesque de Paris, Messieurs les Euesques de Beauuais, d'Angers, de Senlis, de Troyes, & autres.

A quartier & le long de la closture du cœur de ce costé la, depuis la porte par où l'on va au reuestoir, iusques au lieu de la seance de l'Euesque, y auoit vn theatre releué à la haulteur de la marche des haultes chaires du chœur, qui estoit garny de tapisserie bien en ordre, là où estoient les Dames & Princesses de la Cour, entre autres, Madame la Princesse de Condé, Madame de Nemours, Madame de Guyse, Madame la Mareschalle de Reths, Madame la Contesse de Guiche, & autres.

Plus hault & au dela de la susdicte porte iusques au theatre des chantres que nous auons dict de la Musicque de la chambre, en auançant vers l'Autel, estoient les seances de Monsieur le Chancelier, Monsieur de Belieure, Monsieur de Syllery, Monsieur

ſieur de Pontcarre & autres Seigneurs du Conſeil, auec Meſſieurs les Secretaires d'Eſtat. Ainſi eſtoit tout complet l'vn & l'autre coſté & milieu dudict chœur, iuſque à la porte, qui eſtoit gardée par les Archers de la garde du corps.

Reſte maintenant à repreſenter l'ordre & l'apparat dont s'achemina ſa Majeſté auec la pluſpart des Princes ſeigneurs gentils-hõmes & officiers de ſa Court, iuſques là. Où il eſt à remarquer que toute ceſte fleur de Nobleſſe qui l'accompagnoit, auroit faict pour ce iour là, à qui mieux mieux, pour paroiſtre à ceſt acte ſolennel, en la plus braue conche, en la plus belle & plus celebre pompe qu'il ſe pouuoit : ſoit en leur equipage particulier, ſoit aux houſſes, harnachages & caparaſſonnages de leurs cheuaux.

Les ruës eſtoient pleines de toutes parts d'vn monde incroyable, toutes les aduenuës de meſme, d'où l'on pouuoit apperçeuoir ce paſſage & magnificence: les feneſtres en outre, les portes, les bouticques, les toicts les goutieres des maiſons en eſtoient toutes combles. Tout l'Air & le Ciel retentiſſoit des criz & eſcriz d'allegreſſe & d'eſioüyſſance, dont ce peuple à chef deſcouuert, comme à cœur ouuert faiſoit reſonner ſon VIVE LE ROY.

Ceſt eſclattement de voix ne ceſſe le long des ruës iuſques ad-ce que ſa Majeſté arriue à ce grand temple, où le reſonnement de ce cry redouble encores plus fort dans le redoublement de ſes voutes. Au portail duquel ſa Majeſté auec toute ſa ſuſdicte Nobleſſe ayãt mis pied à terre, & le bõnet au poing, les Archers, qui s'eſtoient rangez en hayes de part & d'autre le long de la nef, luy faiſants paſſage iuſques au chœur, y entre auec telle ſolennité & reuerence, auec telle pompe & magnificence, & auec tel applaudiſſement que rien plus. Les groſſes cloches ſon-

nantes,les trompettes,les clerons, les fiffres les tambours que François,que Suiſſes,les cornets, les ſacquebutes,les orgues, les cris de VIVE LE ROY, bruiſſants de telle harmonie, qu'il ſembloit que les Cieux & la Terre ſe joignoient d'vn merueilleux accord en ce conſert, qui ſe rendoit & s'entendoit de toutes parts, qu'en hault qu'en bas.

Le deſgoiſement continuë iuſques à ce que ſa Majeſté arriue ſoubs ſon dais, où Monſieur le Conneſtable l'accõpaigne, Meſſieurs les Princes de Montpenſier,de Nemours,de Ioinuille, de Neuers, Cõte d'Auuergne, Mõſieur de Belle-garde Grãd Eſcuyer de France,Monſieur de Roquelaure Maiſtre de la garderobbe du Roy,& autres Cheualiers & Seigneurs, auec les Capitaines des gardes du corps, & quelques Archers de la meſme garde, qui tous paſſent la barriere cy deſſus mentionnée.

Le reſte de la Nobleſſe ſe range dans les chaires du chœur, qui eſtoient parées & preparées,comme dict eſt, pour les François du coſté droict, & pour les Eſtrangers,de l'autre. Que ſi leſdicts Eſtrangers ainſi placez vis à vis des noſtres, demeurent tous esblouïs du luſtre de ceſte pompe magnificque qui brille en l'eſclat des pierreries, bagues, ioyaux, accouſtrements enrichiz de clinquants & broderies de noz Gentils-hommes François.

Les Deputez, les Ambaſſadeurs, & Prelatz eſtrãgers en leur quartier & ſeance, ne ſont pas moins rauis en admiration de veoir les Princes Seigneurs & Cheualiers pres ſa Majeſté,excedantz infiniment ceſte Nobleſſe d'vne trop plus ſuperbe & magnificque pompe, & d'vne richeſſe incomparable, les voyantz couuertz iuſques aux bonnets de velours, d'vne infinité d'orfeburies, de pierreries, d'enſeignes, de medailles, de cordons & compartimentz

de perles,de carcãs, de chesnes d'or de chiffres d'esmaux de pris inestimables.

Mais sur tous Mr. le Legat est il en extase de veoir que tout à coup il semble que l'arriuée de la Paix ayt estouffé par son abondance, les souffrances & disettes de la guerre en nostre France, comme si iamais elle ne s'estoit ressentie de ce fleau. Il saluë sa Majesté (qui paroissoit comme vn Soleil parmy sa troupe) en cest aise qu'il en conçoit, se leuant debout souz son dais auec vne grande inclination sans en bouger. Autant en font les Deputez cy dessus nommez, comme tous les assistantz, ausquels sa Maiesté rend honorablement le salut, faisant la reuerence aux Dames, puis se met sadicte Majesté a genoux en son oratoire.

Les Chantres incontinent entonnent le *Spiritus* ou Introït de la Messe du S Esprit auec vn plain chant, bien fourny de voix fortes, harmonieuses, & bien remplissantes iusques au *Kyrie Eleison*, qui se chante par apres à deux chœurs par l'agreable consert que nous auons dict des deux musicques auec leurs instruments.

Cependant Mõsieur le Legat, deuestu de sa chappe à la Cardinale, se laue les mains, le bassin & l'eau luy estants presentez par l'vn, la seruiette par l'autre, comme aussi chacun de ses ornements Pontificaux à dire la Messe, que l'on luy apporte sur son theatre, de ceste petite table que nous auons dict, & tous l'vn apres l'autre, les masses deuant, auec les chandeliers & cierges que l'on luy tient allumez de part & d'autre, vn Aumosnier à genoux qui luy tiẽt le liure ouuert, dans lequel il dict quelques suffrages & oraisons, à mesure qu'il prend chacun desdits ornements & reuestements.

En fin ayant la mittre en teste, on luy presente

l'encens qu'il beneist, & en met par trois fois dans l'encensoir flamboyant qu'vn autre luy tient, alors, les mains ioinctes & esleuées au Ciel, il descend pour aller à l'autel auec toute sa compagnie d'assesseurs & coadjuteurs, marchants tous selon leur ordre, les masses & chandeliers deuant, qui se rangent des deux partz deuant ledict autel.

Auant qu'en aprocher, ledict Sieur Legat passant au droit de sa Majesté, luy fait vne grande reuerence, auec vne inclination fort venerable, que sadicte Majesté auec tous ses Princes & Seigneurs, luy rend fort honorablement, venant par-aprés deuant l'autel, s'encline encores plus reueremment, & en approche, le baise, prend l'encensier, l'encense par neuf fois tout autour, s'enclinant tousiours d'vne venerable reuerence, à chaque fois qu'il passe par le milieu d'iceluy, puis le baise derechef ayãt rẽdu l'encensier.

Et lors s'eslongne de l'Autel, dit le *Confiteor*, & l'absolution & benedictiõ paracheuée, s'en retourne à son throsne en mesme ordre & apparat que deuant, ayant faict son inclination, tantost deuant l'Autel, tantost deuant sa Majesté, en passant au droit d'elle, comme il fait encores auant que prendre sa seance, que chacun des susdicts coadjuteurs prend de mesme en son rang.

Estant à son siege vn Aumosnier à genoux luy ouure le Messel, il y dict l'Introït, l'Epistre, les Collectes, iusques à ce que les Chantres ayantz acheué leur *Kyrie eleison*, il leur entonne le *Gloria in excelsis*, puis l'Oraison *Deus qui corda fidelium*, à son tour. Aprés laquelle le, Soubzdiacre va chanter l'Epistre vis à vis de l'Autel. Le Diacre va par-apres au mesme endroit chanter l'Euangile, à son tour, l'vn luy vient baiser le gand, l'autre luy faict baiser l'Euan-

gile, tous deux reçoiuent de luy la benediction, il entonne le *Credo*, puis *l'Oremus* de l'offertoire.

On luy apporte lors le Bassin en la mesme ceremonie que deuant, il laue, on luy presente l'encens & l'encensier, il en fait comme au precedent, puis on le luy porte deuant luy à l'Autel, il suyt en mesme ordre qu'auparauant, fait en passant les mesmes reuerences deuant sa Majesté, s'encliné apres deuãt ledict Autel, il y reitere le mesme encensemẽt qu'il y auoit faict au commencement.

Lors on luy va querir sur la petite table que dessus, le Calice, le pain a chanter, le vin, l'eau, tout l'vn apres l'autre, les masses & chandeliers conduisants tousiours chacque piece, il verse & mesle le vin & l'eau au Calice, que l'on luy tient, apres le prend pour le poser sur l'Autel, auec vne priere qu'il dict auparauant, les yeux esleuez au Ciel en le tenant fort reueremment.

Puis, l'ayãt posé, se retourne les mains ioinctes, dit *l'Orate* &c. fait l'inclinatiõ, & apres auoir pris la platine sur l'Autel, il s'auãce de deux pas vers sa Maiesté, qui la vient baiser, suyui de Mõsieur de Montpensier, qui luy presente la piece d'or laquelle il donne en offrande. S'en retourne par-apres ayant fait les reuerences conuenables deuant l'Autel, les faict auec vne belle prestance & Majesté deuant la compagnie en s'en retournant, comme il auoit faict en allant. Chacun se tient debout, tandis qu'il va & vient, tant qu'il soit en sa place, où il s'agenouille.

La preface se chante, les Chantres alternatiuement disent le *Sanctus* a deux chœurs, la consecration se faict, l'esleuation, l'adoration, pendant laquelle la musicque de chambre seule chante vn air si doux & si harmonieux qu'il semble que ce soyent Anges du Ciel qui viennent par leur celeste chant

rauir les assistants en deuotion, & les exciter à saincte & celeste meditatió de la ioye des Cieux & gloire des Bien heureux.

A *L'Agnus Dei* la paix est portée par le Soubzdiacre à Monsieur le Cardinal de Gondy, qui la va presenter à baiser au Roy, auec toutes les reuerences requises: le mesme Soubzdiacre apporte par-apres, durant la communion, du pain à chanter, dans la platine, au mesme Sieur Cardinal, en forme de pain beneist, qui le va encore presenter à sadicte Majesté, auec les mesmes ceremonies, elle en donne a quelques-vns de ceux qui luy sont autour, on en porte apres audict Sieur Cardinal, & aux Deputez & Prelats qui sont de ce quartier là.

A la fin de la Messe la benediction se donnant par ledict Sieur Legat, est a remarquer qu'il y procede de telle affection, & d'vn si grand zele & deuotion, que la voix toute gemissante & tremblante, les yeux pleurans, le cœur luy battant & sousleuant de saisissement ou d'vne incroyable ardeur & passion desmesurée, il profere son *Benedicat vos* auec vne ejulation plaine de souspirs qui esmeut la pluspart des assistants à compassion & deuotion tout ensemble.

Apres tout cela il vient la mittre en teste, les mains ioinctes & esleuées au Ciel, iusques à ce qu'il soit sur le grand Theatre que nous auons cy deuant designé pour la ceremonie, au milieu de la place: là où approchant il saluë auec vne grande inclinatió sa Majesté, qui l'y vient accompagner, apres luy auoir rendu le salut. Les Deputez sont conuiez d'approcher, qui ne montent pas iusques dessus, mais s'y agenouillent seulement.

Monsieur de Villeroy y ayant suyuy sa Majesté de son costé mesme, tire vn papier qu'il lit estant

monté seulement sur le second degré, Monsieur le Chancelier present auec monsieur de Belieure, & Monsieur de Syllery qui s'en estoiét approchez en bas à quartier de Monsieur le Legat, vers ledict sieur de Villeroy, sans monter.

Le papier estant acheué de lire est presenté à sa Majesté pour signer, il le met sur vn liure des Euangiles que vn Aumosnier de Monsieur le Legat à genoux tient ouuert, Monsieur de Villeroy donne la plume a sa Majesté qui signe, puis s'esiouït auec Mondict Sieur le Legat, tend la main ausdits Sieurs Deputez, qui luy baisent tous le genouil l'vn apres l'autre, les cõuie, auec ledict Sieur Legat, veni prẽdre le disner à l'Euesché où il estoit apresté.

Les trompettes sonnent, le VIVE LE ROY se crie, chacun s'auance en son ordre, & s'achemine t'on audict Euesché, sa Majesté attend vn peu Monsieur le Legat qu'il se soit deuestu, & ayt repris sa chappe à la Cardinale, il suyt incontinent auec lesdicts Deputez, Monsieur le Nunce, les Sieurs Ambassadeurs, les Prelats de la suytte de mondict Sieur le Legat, qui tous vont au festin. Où il y a vn autre ordre à d'escrire en particulier des preparatifs de la grande Sale dudict Euesché de son parement, de la seance de sa Majesté & de toute la compagnie, des trois tables qui y estoient dressées, du seruice qui y y fut ordonné.

Ce qui se pourra d'escrire particulierement en vn autre traitté auec la continüation des memoires touchant la reception des susdicts Sieurs Deputez au Louure par sa Majesté, quand ils l'y vindrent saluër à leur arriuée. Le bal qui y fut ouuert le mesme soir de ceste ceremonie, les riches parures des Dames qui s'y trouuerent, accoustrées en vrayes Nymphes & Deesses, d'escrites par les Antiens.

Se pourra aussi descrire par mesme moyē le traitement que sa Majesté leur a fait faire depuis leur arriuée, la chasse qu'il leur a fait veoir, les courses de bagues, & autres passe-temps aux Tuilleries. Les esiouïssances du feu de la S. Iean, en Greue, la colatiō de la Maison de ville, les visites de ses Chasteaux & lieux de plaisances d'icy és enuirons, les priuautez, les courtoisies, les gracieusetez, & en fin les presents & liberalitez dont il a voulu vser pour tesmoignage de ioye, d'allegresse, & bien-veillance.

Et sur tout pour vne demonstration de l'affection & saine intention qu'il à de viure en paix auec ses voisins, & d'establir vn bon & asseuré repos pour ses subjects, & pour toute la Chrestienté. Ainsi soit il.

Priere que l'Autheur auroit cy deuant faicte, & qui se doibt encores continuër.

SEigneur Dieu! par ton vouloir S.
Fais que l'aspre feu soit esteint
De noz guerres ciuiles:
Fais, Seigneur par ta grace, fais
Qu'on voye reflorir en paix
Et noz champs, & noz villes.

Chasses en, Seigneur, par tō soing,
Les guerriers & la guerre au loing:
Et que la pauure France,
Reclamant ton bening secours,
Voye en brief rechanger le cours
De sa longue souffrance.

O Seigneur! par ta grand' bonté,
Restaures encor' la santé
A noz peuples malades:
Fais jouyr, d'vn Ciel plus serain,
Et d'vn air plus salubre & sain,
Noz villes & bourgades

ChasseZ toute contagion
Si loing de ceste Region,
Que l'homicide peste
Ne l'enjonche plus de corps mors,
Ny de ses violentz effors
Oncques plus ne l'infeste.

Mais las! encores gardes nous
Du fleau plus rigoureux que (tous
Qui est l'aigre famine:
Preserues de sa gloutte dent
Nostre tant souffreteuse Gēt,
Qu'elle ne l'extermine.

Chasses en la sterilité,
Maintiens y la fertilité,
Et l'heureuse abondance. (fais,
Tāt que pour to⁹ ces tiens bienTa gloire & tō loz à iamais
Se chante par la France.

C. P. P.

SONNETS D'ESIOVISSANCE SVR LE RETOVR de la Paix en France.

POVR sans fin rearmer noz aguerris soldars,
Ia de long temps chargez d'estocs & de rondaches,
De harnois & d'espieux, de casques & de haches,
Vulcan ne leur cessoit forger lances & dards.
Bellonne à ce deuoir le seconde, auec Mars,
Erinne auec Eride, à cest art ne sont lasches,
Or' encrestant leurs chefs de tymbres & pennaches,
Or' aux champs desployans leurs guerriers estendars.
Lors, comme ce boiteux dedans sa forge allume
Vn brasier animé, & que ia son enclume
Il appreste aux effects d'vne telle rigueur:
Soudain la douce Paix & sa triple Carite,
Enchesnant Mars, Bellonne, Erinne, auec Eride,
A Vulcan fait quitter ce mestier de forgeur.

II.

Cesse, ce luy dict elle, importun artisan,
Forgeron impiteux, de qui l'horrible forge
Estincelle d'horreurs, & de meurtres regorge,
A tes ardents tisons toute ardeur attisant.
Or sus, de tes brasiers ne va plus embrasant
Les Gauloises fureurs, que ta lame à la gorge,
En leurs rogues fiertez, ia de long temps esgorge,
Il faut qu'ores ces fers, ces feux i'aille appaisant.
Et pour vn tel effect, il faut que tu recelles
Et restreignes sans fin tes viues estincelles,
Que ie veux de ceste Eau pacifique estouffer.
Ce disant, elle tire vne phiole perse
Qu'elle apportoit du Ciel, & sur ses feux la verse,
Qui perdent à l'instant la vigueur d'eschauffer.

III.

Ceste Eau, dict elle alors, ceste liqueur celeste,
Qu'ores tu vois, par moy, se verser sur tes feux,
C'est vn arrousement que desormais ie veux
Faire dessus la France, où tout bonheur s'appreste,
Où ie viens habiter, & où se manifeste
Ainsi par mon accez la grace des bons Dieux,
Qui font, en sa faueur, ce beau dessein entre eux,
Qu'or' sans Guerre elle soit, sans Famine, & sans Peste.
Ainsi la veulent ils pour iamais bien-heurer:
Et son Estat paisible en repos asseurer,
Recognoissant qu'elle ha par ses ameres larmes
Effacé les pechez que son peuple a commis:
Pechez qui luy estoient ses plus grands ennemis,
Qui ses maux luy causoient, & liuroient ses allarmes.

IIII.

Ores donc s'addonnant à sa conuersion,
Arriere tout discord, & toutes ces menées
Qui l'ont faict emporter par si longues années
A la mutinerie & à l'esmotion.
Arriere ce desordre & dissolution,
Qui luy a suscité ses troupes mutinées,
Et ses forçants efforts de forces forcenées
Qui si fort l'ont forcée à la sedition.
Or sus, que tout s'accoise, & qu'vne sympathie
Ayant plongé son chef au fleuue d'Amnistie,
Au Lethe qui luy face oublier tout discord:
On ne voye sans plus qu'amitiez, que caresses,
Que graces, que douceurs, que plaisirs, que liesses,
Qui retiennent les siens d'vn vnanime accord.

V.

Accord qui te fera (ma bienheureuse France)
Et de biens & d'honneurs & de graces iouïr,
De tant que le Discord en fait esuanouïr:
Discord qui perd ton heur, ton honneur, ta cheuance.

Or sus (mes chers François) ayez la iouissance
De cest heur dont je viens vos ames esiouïr,
Et qu'ores entre vous on ne face qu'ouïr
Ce beau chant d'allegresse & de resiouïssance:
IO, Pæan! Iö, Iö, VIVE LE ROY,
Par qui la Paix nous vient remettre en tel arroy:
Paix que Dieu, par son Oinct, du haut Ciel nous enuoye.
Iö Pæan, Iö! que parmy nos autels
On ne voye qu'encens, & parmy noz citez
On n'oye que noz vœux, suyuis de feux de joye.

VI.

Ce Chant (Peuple) ce Chant peux tu bien entonner
En toute esiouïssance & ioyeuse allegresse,
Puis qu'ores deuers toy mes retraittes ie dresse,
Et que ie veux chez toy paisible retourner.
Y voulant desormais si long temps seiourner,
Que ie recognoistray qu'vn chacun m'y caresse,
Et qu'à tout bon deuoir vn chacun se redresse:
Aux bons ainsi la Paix se veut elle addonner.
Auecques les malins ie n'ay point d'accointance,
Auecques les mutins ie ne fais residence:
Il faut estre bening qui me veut retenir.
Ie ne sçaurois durer auec vn populaire
Qui fier & turbulent ne se veut contenir:
La Paix n'habite point qu'auec le debonnaire.

VII.

Or sus donc (Peuple) or sus, que par ma bien venuë,
Amenant auec moy & Venus, & l'Amour,
Et le nopcier Hymen, on reuoye à son tour
Que la grace & faueur du Ciel t'est reuenuë.
Aduise le maintien de ma Triade nuë,
Et les Nymphes qui sont à luy faire la Cour:
Pour te representer qu'ils veulent qu'à ce jour
La grace & la douceur ainsi te soit renduë.

Arriere donc rigueur, arriere cruauté,
Arriere les horreurs d'vne desloyauté
D'vne fierté, d'vn sang, d'vn meurtre, d'vn carnage.
Aux champs, lestes guerriers! & pour arme portez
Les laboureurs outils que vous auez quittez,
Et qu'au gueret la guerre on face, & au mesnage.

VIII.

Allez tambours allez encore battre aux champs,
Mais que ce ne soit pas pour leuer des armées,
Qui pour piller, voller, brigander sont armées
D'armets, de brigantins, & de glaiues trenchans:
Mais pour faire dancer ces Cageois, qui aux chants,
A faute d'autres sons, sous des fraisches ramées,
En rustique souplesse, auec leurs Bien-aimées,
Trepignent d'vn grand rond main à main s'accrochants.
Qu'aux fifres le tambour ioyeusement s'accorde,
Afin de seconder leur rustique concorde
Qui des bras, & des mains, & des pieds, & des corps,
Tremoussant, gambadant, sautelant, en leur dance
S'accordent, & des cœurs, mieux que d'aucuns accords
Qu'on leur puisse, par art, sonner à la cadence.

IX.

Artisans rendez vous, de mesme en voz boutiques:
Et plus n'allez, chetifs, la campagne rôdans,
Où vous n'apprenez rien qu'a seruir de pendans
Aux licols attachez à des fourches publiques.
Hé! qui vous fait aimer ces infames pratiques?
Qui vous fait suyure ainsi ces mestiers de brigans?
Ieunes guerriers, helas! n'allez plus vous rendans
Au chemin qui vous perd par ces voyes iniques.
Hà! qu'il fait bien plus beau se ranger au mestier
Par qui vous apprenez à n'aller mendier,
Mais plustost à gaigner, d'vn bel art, vostre vie:
Allez, Enfans, allez reprendre ce bel art,
Que vous auez quitté, plustost que d'vne hart
Soit vostre male vie à male fin suyuie.

X.

De tels propos la Paix noz Gens de guerre anime,
En leur monstrant d'ailleurs la troupe qu'elle auoit
De mainte Deité, qui sa piste suiuoit,
S'offrant à tous ceux là qui d'elle font estime.
Icy la Pieté, là Celle qui reprime
Les excés vicieux, & là se retrouuoit
Celle qui tous les Arts liberaux conceuoit,
Ayant liures, pinceaux, regles, compas, & lime.
Et toutes se voïoyent, par ceste Paix, à eux,
Qui tous font mine aussi d'en bien estre amoureux:
Alors elle leur fait cest asseuré presage:
OR C'EST DONC *à ce coup mes François genereux,*
Que ie veux que sous moy vous viuiez bien-heureux:
FRANCE *reçoy, par moy, du hault Ciel, ce message.*

X I.

Ainsi disoit la Paix, qui tout à coup asseure,
Au signal qu'elle fait apparoir dans le Ciel,
(Qui distille en rosée, en manne, en fleurs, en miel)
Le cours & le succez de son ioyeux Augure.
Adonc l'Estropié detestant l'aduenture
Et le sinistre sort, qui n'est à son conseil,
Tout forcenant de rage, & boursouflant de fiel,
Bruit, tempeste, maudit, crie, despite, iure.
Il blaspheme insensé contre l'honneur des Dieux,
Maugrée Iupiter, importune les Cieux:
Prend ses fers, ses marteaux, son enclume il martelle,
Anime ses soufflets (mais en vain) sus frappez
(Dit il tantost aux siens) Cyclopes esclopez,
Frappez, battez ces fers, encore en despit d'elle.

X I I.

Ils sont sourds à ses cris, en fin tout desnué
Des moyens de seruir la Brigade celeste
Et les Gaulois Heros, ainsi l'Heroine leste
Irene, de ses arts l'ayant destitué:

S'addresse à Iupiter, &, l'auoir salüé,
Luy forme sa complainte en ceste humble requeste:
O Pere! si par toy, ja des hanches ie boitte,
Helas! ne suis-ie assez aux maux prostitué?
Sans qu'encore ta Fille, auecques sa triade
De Carites, me face vne telle algarade,
Qu'ores ie sois reduit, par elle, à mendier.
Estant priué d'enclume, & de forge, & d'ouurage,
Et contraint de quitter mon forgeron mestier:
La Paix ores tenant la guerre en esclauage.

XIII.

Ainsi le Forgeron faisoit-il sa complainte,
Et, ses vaines clameurs vers le Ciel addressant,
Iupiter & les Dieux il alloit aigrissant,
De longs cris redoublez sans leur donner attainte.
En fin il a recours aux larmes, à main joincte,
A vn regard piteux, le genouil flechissant,
Et d'vn ton plus remis sa voix adoucissant,
Pour amolir ainsi ceste Brigade saincte.
Alors il luy est dict: pourueu qu'en tes fourneaux
Tu ne forges plus rien pour les arts Martiaux,
Ne crains point que ton art dés-ore on te deffende:
Encores pourras tu fabriquer, Lemnien,
Telz fers qui soient fééz à n'auoir le moyen
De ferir que celuy qui contre Nous se bande.

XIIII.

Il te sera permis tes forges allumer,
Il te sera permis tes Cyclopes aduire
A forger de ces fers dont on puisse reduire
A neant l'ost qui veut contre le Ciel s'armer.
Contre vn tel ennemy tu peux bien animer
Tes soufflets, & tes feux encore faire bruire:
Ainçois mesme à forger tout outil qui peut duire
Aux vsages Humains, soit par terre ou par mer.

Or sus, va, fais changer en clairons tes trompettes,
En cloches tes canons, tes longs bois en houlettes,
En artisans outils tes lames, tes estocs.
Que tes plus durs aciers seruent au labourage,
Aux eßieux de charrette, & aux laboureurs socs,
Aux anchres pour fermer les nefs en seur riuage.

X V.

Alors tout esioüy ce Vulcan s'est leué,
Rendant graces aux Dieux, *qu'humblement il caresse:*
Et s'en vient à la Paix à qui ses vœux il dresse,
Et luy a d'vn burin ces promesses graué:
PAIX CELESTE *par qui tout le Monde est sauué*
De rigueurs, de fureurs, de guerriere destresse:
Or'ay ie à te voüer ceste saincte promesse,
Qu'onc ne sera par moy ton François regreué.
Que iamais par mes arts ne receura souffrance
(Endossant le harnois) ce tien peuple de France,
A qui tout le haut Ciel pour garde te commet.
Plus ne sera par moy regarny d'autres armes,
Et par moy ne sera troublé d'autres allarmes,
Ainsi que par le Styx ton Vulcan le promet.

X V I.

Außi tost l'Artisan luy presente la lame
Où ce graue serment est ainsi buriné
Se soubzmettant aux loix à quoy est destiné
Le Dieu qui contreuient au serment de son ame.
Elle prend cest escrit, & par le Styx reclame
Encores le fier Mars, qu'elle tient enchesné,
Que s'il veut de ses fers estre außi deschainé,
Il le souscriue & signe : Il consent à la Dame.
Alors Bellonne, Erynde, & l'Erine à l'instant
Pour s'affranchir ainsi, en veulent faire autant,
Et iurent par le Styx, serment inuiolable.
Elle les lasche tous, mais à condition
Qu'ils iront habiter l'estrange Nation
Aux hommes & aux Dieux en tout abominable.

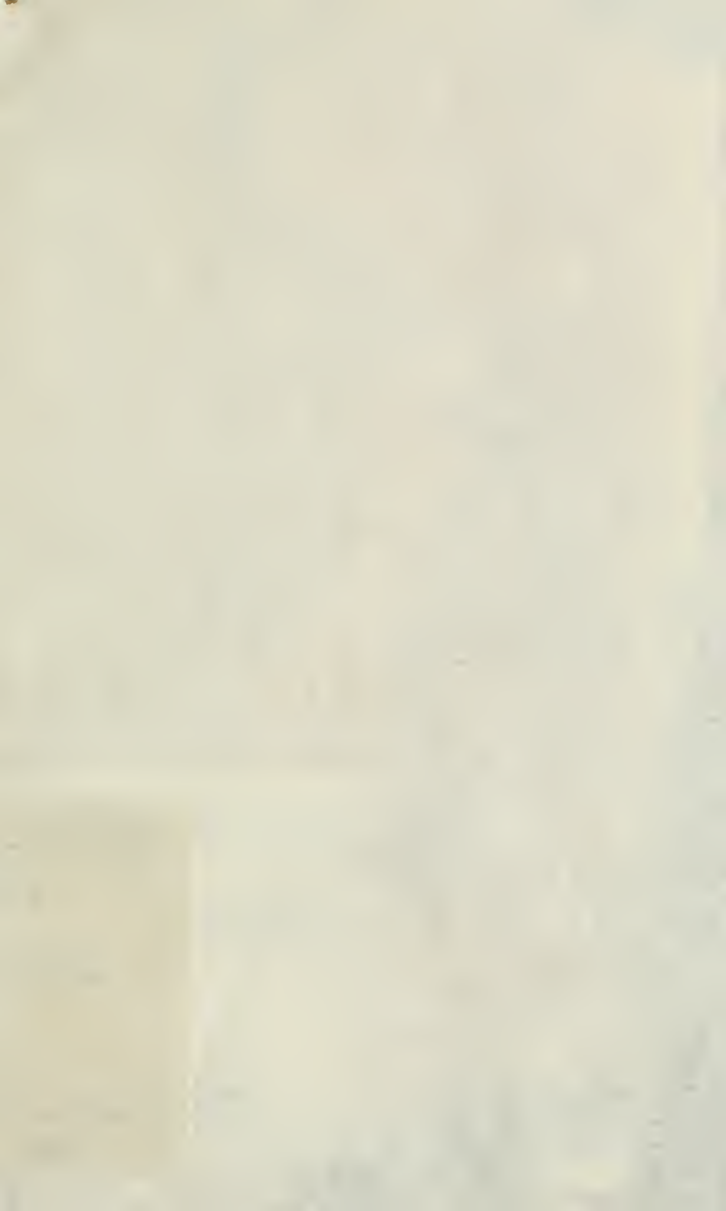
XVII.

Ils ne ſont pas pluſtoſt du chaiſnon deſlaſchez,
Qu'ils rôdent en léuriers, qu'à la campagne on laiſſe,
A couples deſcouplez, eſchapez de leur leſſe,
Ou comme ces maſtins du colier deſtachez.
Ils ſemblent ces oiſeaux qui ſont effarouchez
De l'aire où leur nichée auparauant ſe paiſſe
Alors que la ſaiſon trop contraire les preſſe
A quitter le ſejour dont ils ſont deſnichez.
Ils vredent, & ſoudain, d'vne bruſque eſchapée,
Hors de ce parc Gaulois ſont leur prompte ecquippée,
Allans orc' où leurs ſont donnez nouueaux quartiers.
C'eſt vers la Nation payenne & infidelle
Que ces fiers eſcadrons s'en vont à tire-d'aiſle,
Et n'ont que les Pechez pour leurs rudes fourriers.

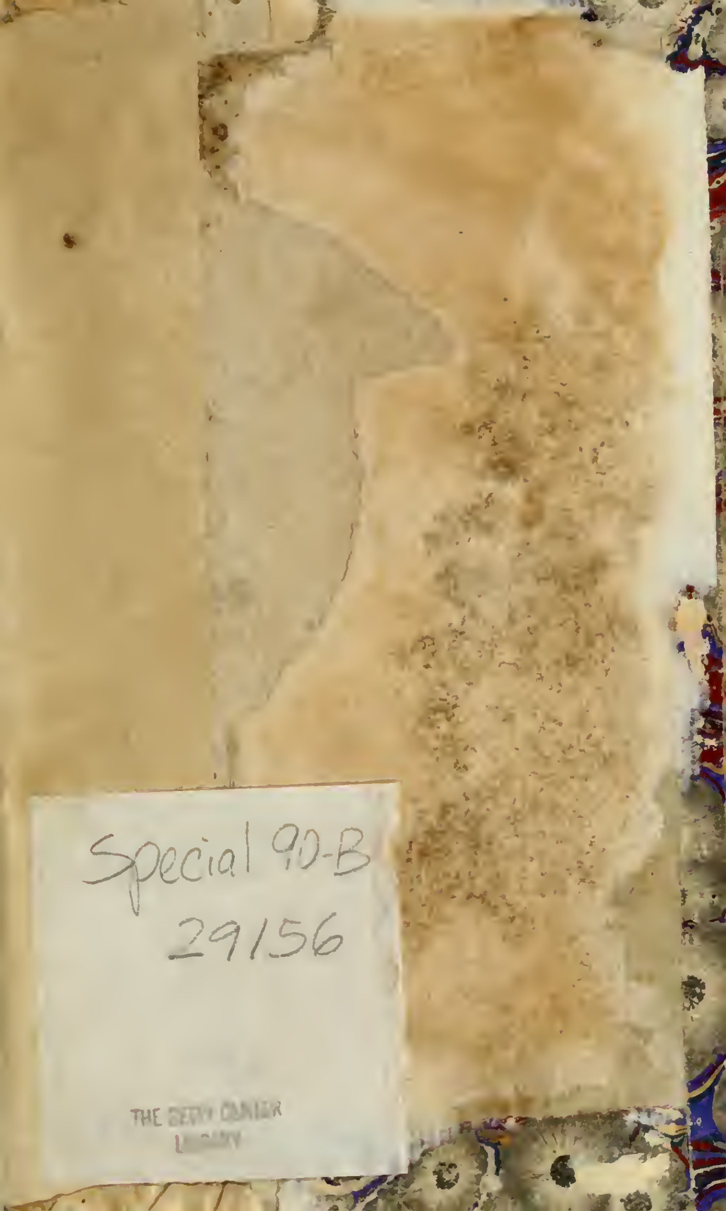
XVIII.

Noz Parcs ce temps pendant, par leur eſcart, demeurent,
Et par l'eſloignement de ſi mutins ſuppoſts,
Ores, par le moyen de la Paix, en repos:
Mais la Paix & repos ſur nos vies s'aſſeurent.
Si nous voulons qu'ainſi Paix & Repos nous durent,
Il faut qu'en nos penſers noz œuures, noz propos,
Nous ſoyons rencontrez & propres & diſpoſts,
A tels hoſtes loger qui les vices n'endurent.
En paix & en repos nous ſerons pour iamais,
Pour iamais nous ſerons en repos & en paix:
Si Dieu veut demeurer pour hoſte de la France.
En tel hoſte à iamais fleuriront noz citez,
Par tel hoſte à iamais ſerons nous habitez
De Paix, & de Santé, & d'heureuſe Abondance.

FIN.






Special 90-B
29156
THE GETTY CENTER
LIBRARY

